

*Republique Démocratique du Congo*

Ministère de l'Environnement  
Conservation de la Nature  
Eaux et Forêts



*Le Ministre*

Kinshasa, le 14 AUG 2007

N° 2186 /CAB/MIN/ECN-EF/15/PDB/07

Transmis copie pour information à :

- Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement
  - Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC
- (Tous) à Kinshasa/Gombe

**Objet :** Transmission Soumission des vues des Pays du Bassin du Congo sur la **déforestation évitée**

✓ A Monsieur **Richard Kinley**  
Secrétaire de la Conférence des Parties  
Haus Carstanjen, Martin-Luther King  
Strasse 8  
D-53175  
E-mail : [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int)  
**Allemagne**

Monsieur le Secrétaire,

Conformément à votre message circulaire n° ODES/SB26/07 du 30 mai 2007 destiné à toutes les Parties ainsi qu'à la décision FCCC/SBSTA/2007/L.10, paragraphe 4, j'ai l'honneur de vous transmettre en annexe de la présente, au nom des Pays du Bassin du Congo (Congo, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine et République Démocratique du Congo), la soumission des vues de ces pays en versions française et anglaise, telle que finalisée au cours de l'atelier sous-régional qui s'est tenu à Douala au Cameroun du 31 juillet au 03 août 2007.

En vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de ma considération distinguée.

  
**Didace PEMBE BOKIAGA**